

# Code de conduite



**Boess**

## Introduction et responsabilité

Depuis les débuts de Boess, les pratiques de l'entreprise sont basées sur l'honnêteté, l'intégrité, un comportement commercial équitable et le respect de toutes les lois en vigueur.

Le présent code de conduite est un ensemble de règles et de directives comportementales qui ont été définies par le conseil d'administration du groupe Boess, afin de réglementer le comportement des collaborateurs, des partenaires et des autres parties concernées, afin de garantir que toutes les parties concernées respectent les valeurs de l'entreprise.

La responsabilité du respect du code de conduite incombe à tous les collaborateurs, partenaires et autres parties prenantes de l'entreprise. Chaque personne concernée a la responsabilité de se conformer aux règles et aux directives de comportement du code de conduite et veillera à ce que son comportement et ses décisions soient en accord avec les valeurs de l'entreprise.

Le code de conduite n'a pas pour vocation de couvrir toutes les situations possibles et imaginables. Le code de conduite décrit les critères à l'aune desquels les activités doivent être évaluées. Les collaborateurs du groupe Boess doivent se faire conseiller s'ils ne sont pas au clair sur la procédure correcte à suivre dans une situation donnée. Il est de la responsabilité directe de toutes les personnes de faire ce qui est juste. Cette responsabilité ne peut pas être déléguée.

Une violation du code de conduite peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris un avertissement, une suspension, un licenciement ou, si cela est justifié, d'autres actions en justice. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées respectent les règles et les directives de comportement du code de conduite afin de protéger l'entreprise et sa réputation et de garantir un environnement de travail positif pour toutes les personnes concernées.



Notre comportement quotidien est déterminant pour assurer la confiance et la crédibilité de nos clients et de nos partenaires envers Boess. Dans notre code de conduite, vous trouverez nos valeurs, nos principes de bases et les principes selon lesquels nous agissons. Il vous aidera à prendre les bonnes décisions.

**Christian Siegenthaler, CEO Groupe Boess**

Version 1.0 du 01.08.2023




# Conflits d'intérêts et intégrité

## Intégrité

Notre code de conduite définit des standards élevés pour la manière dont nos collaborateurs travaillent. Notre objectif est de répondre au mieux aux attentes de nos clients tout en respectant le cadre des lois. Nous traitons chaque mandat avec le plus grand soin et la plus grande intégrité possible. Lorsque la presse, les médias ou d'autres parties nous demandent des prises de position ou des informations sur des projets, nous transmettons ces demandes au mandant concerné ou les traitons après consultation de ce dernier. Nous respectons strictement toutes les lois et réglementations en vigueur et nous nous comportons toujours de manière éthique et morale. Nos cadres montrent l'exemple et s'engagent à faire respecter notre code de conduite. Le vol, le détournement, la fraude ou tout autre acte criminel ne sont pas tolérés chez nous et entraînent des conséquences pénales et civiles. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent notre code de conduite.

## Conflits d'intérêts

Notre code de conduite oblige nos collaborateurs à toujours faire passer les intérêts de l'entreprise en premier et à signaler immédiatement tout conflit entre leurs intérêts personnels et ceux de l'entreprise. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils orientent toujours leur travail et leurs décisions dans le meilleur intérêt de notre entreprise. Les emplois en dehors de l'entreprise ou les fonctions publiques nécessitent l'accord des responsables des ressources humaines et du directeur afin de s'assurer qu'ils n'entrent pas en conflit avec les intérêts de notre entreprise. Notre entreprise est politiquement neutre et ne fait pas de dons aux partis politiques ni aux politiciens et politiciennes. La relation entre l'employeur et l'employé est basée sur la loyauté et la confiance. Les secrets d'entreprise et autres informations confidentielles ainsi que les informations potentiellement nuisibles pour l'entreprise et ses clients doivent être traités de manière confidentielle dans tous les cas. Les employés n'ont pas le droit d'accepter les cadeaux suivants de la part de tiers, quelle que soit leur valeur :

-  Argent et prêts
-  Commissions
-  Avantages similaires sous forme d'argent

## Lutte contre la corruption

Notre code de conduite définit nos principes et engagements en matière d'équité et d'intégrité, ainsi que le principe de marché ouvert. Nous nous engageons en faveur d'une concurrence loyale et libre et nous nous engageons à respecter ces principes.

Nous n'acceptons pas de cadeaux, quelle que soit le parti, qui influencent nos actions, nos décisions et nos performances et qui pourraient être considérés comme contraires à la loi ou comme de la corruption. De même, nous n'offrons pas de cadeaux pouvant être considérés comme contraires à la loi ou relevant de la corruption.

Notre entreprise et ses collaborateurs s'assurent qu'ils ne sont pas utilisés pour blanchir de l'argent. En outre, nous respectons toutes les lois et réglementations en vigueur en matière de blanchiment d'argent. Les repas d'affaires ou autres événements organisés par les collaborateurs du groupe Boess ne sont acceptés que s'ils correspondent aux usages habituels.

Nous respectons toutes les restrictions commerciales et économiques (embargos). Les comportements anticoncurrentiels tels que les accords sur les prix, les répartitions de marchés, etc. sont interdits chez nous. Nous attendons de nos collaborateurs, fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent également ces principes et nous aident à mettre en œuvre ce code de conduite.

## Sécurité de l'information

Notre code de conduite définit nos obligations en matière de confidentialité des informations relatives aux projets et de traitement minutieux des données personnelles.

Nous traitons toutes les informations relatives aux projets de manière confidentielle et ne les transmettons à des tiers qu'après avoir obtenu l'accord de notre mandant. Nous empêchons l'utilisation abusive de données et d'informations dans notre domaine de responsabilité et veillons à ce que tous les collaborateurs et partenaires commerciaux respectent cette réglementation.

Boess traite les données personnelles avec le plus grand soin et respecte les directives et les lois en vigueur. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour garantir que les données personnelles sont protégées et conservées en toute sécurité et que tous les collaborateurs respectent les directives et les lois. Notre objectif premier est de garantir la protection de la sphère privée de nos clients, collaborateurs et partenaires commerciaux.

## Développement durable

Notre code de conduite définit nos engagements en matière de développement durable. Notre objectif est de parvenir à des solutions efficaces et durables pour nos clients et pour notre entreprise.

Nous utilisons nos ressources avec parcimonie et efficacité et nous nous efforçons d'éviter la pollution de l'environnement. En tant qu'experts hautement qualifiés dans le domaine technologique, nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et les orientons activement vers des solutions durables.

Nous façonnons l'espace de vie du futur et soutenons activement la décarbonisation grâce à notre savoir-faire. Nous sommes conscients que nos décisions et nos activités ont un impact sur l'environnement et nous veillons à respecter toutes les lois environnementales en vigueur et à minimiser notre empreinte carbone.

Nous nous efforçons de rendre nos services aussi durables que possible et nous mettons l'accent sur les énergies renouvelables et les technologies respectueuses de l'environnement. Nous nous engageons également dans la communauté et soutenons des projets visant à protéger l'environnement et à promouvoir le développement durable.

Notre code de conduite nous engage à agir de manière éthique et morale et à respecter les normes les plus strictes en matière de développement durable. Nous nous améliorerons constamment et nous nous efforcerons de faire en sorte que nos activités apportent une contribution positive à la société et à l'environnement.

## Politique du personnel

Notre code de conduite définit des standards éthiques élevés pour le comportement de nos collaborateurs. Nous sommes conscients que notre entreprise opère dans une société diversifiée. Nous attendons donc de tous nos collaborateurs qu'ils se comportent avec respect et dignité envers leurs collègues et leurs clients. Le harcèlement, quel qu'il soit, n'est pas toléré et nous attendons de tous les collaborateurs qu'ils agissent rapidement et avec détermination s'ils vivent ou observent une telle situation.

Boess dispose d'une approche systématique de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Un chapitre séparé de notre management de la qualité, certifié, se concentre sur ces thèmes. Nos collaborateurs sont tenus de respecter les réglementations internes, les directives de nos clients, les lois, les ordonnances, les normes et les instructions en matière de sécurité et de protection de la santé. Nous sommes conscients qu'un environnement de travail sûr et sain est de la plus haute importance, tant pour nos collaborateurs que pour nos clients.